

pas, il n'a pas l'ampleur de ses vues sublimes. Mais lui aussi découvre et signale le doigt de Dieu dans les affaires des hommes. A ses yeux, « il y a deux conséquences dans l'histoire, l'une immédiate, et qui est à l'instant connue, et l'autre éloignée et qu'on n'aperçoit pas d'abord. Ces conséquences souvent se contredisent; les unes viennent de notre courte sagesse, les autres de la sagesse perdurable. L'événement providentiel apparaît après l'événement humain. Dieu se lève derrière les hommes. N'iez tant qu'il vous plaira le suprême conseil, ne consentez pas à son action, disputez sur les mots, appelez force des choses ou raison ce que le vulgaire appelle Providence; regardez à la fin d'un fait accompli, et vous verrez qu'il a produit le contraire de ce qu'on en attendait, quand il n'a pas été établi d'abord sur la morale et sur la justice<sup>1</sup> ».

Tacite avait déjà dit quelque chose de semblable. On le représente volontiers chassant Dieu de l'histoire, comme Thucydide et après lui, pour laisser à l'homme seul la direction et l'influence. La vérité, c'est que Thucydide lui-même, tout en ne s'occupant que de l'homme et de ce qui vient de lui, ne nie nulle part l'intervention de cette puissance cachée, qui paralyse parfois nos efforts et déconcerte si souvent nos prévisions. Un des plus savants éditeurs de la *Guerre du Péloponèse*, M. Classen, a même osé soutenir que, si l'on sait pénétrer la pensée de l'auteur, on s'aperçoit vite qu'il met la décision suprême des

1. Ce passage est emprunté aux *Mémoires d'outre-tombe* (t. VI, p. 378), comme ceux que nous citerons sur le même sujet. On est d'autant plus sûr d'y trouver la véritable pensée de l'écrivain.

événements de ce monde dans la main de la Divinité et que l'humanité lui apparaît comme essentiellement dépendante.

Peut-être est-ce trop dire. Mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'à chaque page de son livre le grave écrivain oppose à « la pensée », au « calcul » de l'intelligence humaine une force supérieure, qu'il appelle « la fortune » ou « le hasard »; et qu'est-ce donc que le hasard pour un esprit qui, sous un mot, cherche une idée, sinon, comme on l'a dit, l'incognito de la Providence<sup>1</sup>?

Du reste, Thucydide précise le terme par ceux qu'il emploie pour le remplacer; car il lui donne pour synonymes « la nécessité, l'arrêt inévitable du destin », ou encore « ce qui est divin<sup>2</sup> ».

A son tour, Tacite montre, et d'une manière plus frappante et plus précise encore, l'action de cette puissance mystérieuse, qui renverse nos œuvres et se rit de nos projets, brouillant et débrouillant à son gré les fils de la toile. « Pour moi », dit-il gravement, « plus je rappelle dans ma mémoire les événements anciens et modernes, et plus il me semble voir, en toutes les affaires, je ne sais quoi se jouer des choses humaines<sup>3</sup>. »

Voilà à peu près le mot de Chateaubriand :

1. On connaît la manière dont Joubert l'a défini : « une part que la Providence s'est réservée sur les affaires de ce monde, part sur laquelle elle a voulu que les hommes ne puissent pas même croire qu'ils avaient aucune influence. »

2. Voici les mots du texte : γνώμη, τύχη, ἀνάγκη, τὸ θεῖον. Ἀνάγκη est le terme dont Hérodote et Eschyle se servent pour désigner les décisions inévitables de la Fatalité.

3. *Tanto magis ludibria rerum mortalium cunctis in negotiis observantur.* Annal. III, 18.

« Regardez à la fin du fait accompli, et vous verrez qu'il a toujours produit le contraire de ce qu'on en attendait. »

Ainsi, placés dans des siècles divers et au sein de civilisations différentes, ces trois hommes d'État, qui avaient été mêlés aux grandes affaires de leur temps et qui les ont depuis racontées, s'inclinent devant cette puissance invisible, dont les volontés secrètes et souveraines traversent les plus profonds desseins des politiques et déroutent la perspicacité des historiens. Mais l'écrivain français la nomme par son nom, et il se complait à faire voir son œuvre, surtout la moralité de son rôle : c'est elle qui châtie le mal dès ici-bas, en s'opposant définitivement à son triomphe.

Je sais bien que l'historien de Rome écrivait déjà lui-même, à propos des crimes de l'Empire et de ses malheurs, que, « si les Dieux sont indifférents à notre sécurité, ils ne le sont pas à la vengeance<sup>1</sup> ».

Mais Chateaubriand donne à cette idée beaucoup plus de précision et de relief. Il aime à décrire cette justice incorruptible, qui n'épargne ni les peuples ni les rois. Au temps de Napoléon, un pêcheur d'Albano ayant été mis à mort, pour avoir eu des intelligences, prétendait l'accusation, avec les sujets du pape, l'écrivain s'en indigna en le racontant : non, le ciel ne reste pas sourd aux plaintes des victimes, que dévore la gloire des conquérants :

« Le monde n'aperçoit en Napoléon que des victoires ; les larmes dont les colonnes triomphales

1. *Hist.*, I, 3.

« sont cimentées ne tombent pas de ses yeux. Et moi, je pense que de ces souffrances méprisées, de ces calamités des humbles et des petits, se forment, dans les conseils de la Providence, les causes secrètes qui précipitent du faite le dominateur. Quand les injustices particulières se sont accumulées de manière à l'emporter sur le poids de la fortune, le bassin descend. Il y a du sang muet et du sang qui crie : le sang des champs de bataille est bu en silence par la terre ; le sang pacifique répandu jaillit en gémissant vers le ciel, Dieu le reçoit et le venge<sup>1</sup>. »

Certes tous les comptes ne se règlent pas ici-bas : il entre dans les desseins de Dieu de rendre l'Éternité nécessaire aux yeux des hommes. En voyant ce qu'il reste de désordres impunis sur la terre, quiconque croit à la justice tourne invinciblement les yeux vers l'autre vie, l'appelle et l'attend. « C'est la grande maxime d'État de la politique du ciel », disait Bossuet avec magnificence<sup>2</sup>.

Chaque homme ne reçoit donc pas nécessairement sous nos yeux ce que méritent ses œuvres. Citoyens de l'autre monde en même temps que de celui-ci, Dieu nous retrouve après la mort. Sa justice peut marcher maintenant d'un pied boiteux ; elle nous atteindra toujours sur l'autre rive.

Mais il n'en est pas de même des nations, groupements d'un jour que l'Éternité ne connaît pas. Si la Providence ne veut pas laisser sans récompenses

1. *Mémoires d'outre-tombe*, t. IV, p. 437.

2. *Sermon sur la Providence*, 1<sup>er</sup> point. Edition Lebarcq, t. IV, p. 123.

ou sans châtements leurs vertus ou leurs vices, si elle les regarde comme des êtres formés de membres solidaires, et qui ont leur responsabilité, il faut qu'elle leur donne le prix de leurs œuvres sur la terre. Qu'elle l'ait fait, en réalité, pour les peuples anciens, mieux placés pour être embrassés par nos regards dans l'ensemble de leur histoire, Bossuet l'a montré en des pages qui ne vieilliront pas.

Faut-il dire de même de certaines grandes familles, dont le sort est mêlé à la vie des peuples ? On sait que les traditions antiques l'enseignèrent. Chateaubriand l'a cru à son tour ; mais combien sa doctrine est plus élevée, plus pure et plus sainte !

Aux yeux des anciens, les Dieux étaient jaloux et la fortune allumait leur colère aussi bien que l'iniquité. Et puis, pour punir l'ancêtre, ils rendaient héréditaires, parmi les descendants, non seulement les maux, mais les crimes. C'était l'arrêt divin, que pour expier le crime d'un de ses pères on devînt soi-même criminel.

Chateaubriand ne pouvait admettre et il n'admet d'autre solidarité que celle du châtement. Elle naît, à ses yeux, non du farouche caprice d'une Némésis cruelle et jalouse, mais de l'équité suprême d'un Dieu qui, réservant leur salaire à toutes les œuvres, ne laisse aucune faute impunie : il lave les coupables dans le repentir ou la douleur. « Mortels misérables, s'écriait Bossuet, nous voudrions, en nos jours qui passent si vite, voir toutes les œuvres de Dieu accomplies. Parce que nous et nos conseils sommes limités dans un temps si court, nous voudrions que l'infini se renfermât aussi dans les mêmes bornes.

Il ne serait pas raisonnable ; laissons agir l'Éternel suivant les lois de son éternité<sup>1</sup>. »

Chateaubriand recourt à la même pensée pour justifier les lenteurs de la justice divine. « Ce qui fait notre illusion, c'est que nous mesurons les desseins éternels sur l'échelle de notre courte vie. Nous passons trop promptement pour que la punition de Dieu puisse toujours se placer dans le court moment de notre existence : la punition descend à l'heure venue ; elle ne trouve plus le premier coupable, mais elle trouve sa race qui laisse l'espace pour agir<sup>2</sup>. »

La langue est tout à fait chrétienne. Quant à la doctrine même, non seulement elle va aussi loin que le dogme, mais elle le dépasse. Je dis qu'elle le dépasse, je ne dis pas qu'elle le heurte. On peut étendre jusque-là, si l'on veut, l'action de la Providence : l'Église catholique ne le défend pas plus qu'elle ne l'ordonne.

Il restera toujours, cependant, nous l'avons vu, que le grand théâtre de la Justice éternelle est l'Éternité. Voilà vers quels rivages le chrétien doit tourner les yeux, si les triomphes de l'impiété le scandalisent, comme si ses propres douleurs l'irritent ou le découragent.

\*  
\*  
\*

Chateaubriand l'aurait-il oublié ? Aurait-il négligé

1. *Sermon sur la Providence*, 1<sup>er</sup> point, édition Labarçq, t. IV, p. 125-126.

2. *Mémoires d'outre-tombe*, t. VI, p. 296.

de considérer l'autre vie, pour avoir gardé les yeux trop constamment attachés à celle-ci ?

Non certes, il s'en faut bien ! Que l'on écoute ce cri, sorti de son cœur :

« Dieu de bonté et de miséricorde, vous ne nous avez point jetés sur la terre pour des chagrins peu dignes et pour un misérable bonheur. Notre désenchantement inévitable nous avertit que nos destinées sont plus sublimes<sup>1</sup>. »

Dans une lettre intime, il appelait la mort « la dernière délivrance du chrétien<sup>2</sup> ». Séparé de ceux qu'il aimait, il trouvait sa meilleure consolation dans la pensée du ciel, où l'on ne connaît pas la douleur de se quitter. Ambassadeur à Rome, vers la fin de 1828, il regardait mélancoliquement une année de plus s'achever, ou, comme il le disait, « tomber sur sa tête ». Il songeait au temps qui fui si vite et qui ne revient pas, et cette pensée lui serrait le cœur. Puis, se ressaisissant, il ajoutait :

« Mais n'y a-t-il pas de longues années après celles de la terre ? Si j'avais la philosophie de Cousin, je vous ferais la description de ce ciel où je vous attendrai, où vous me retrouverez plein de grâce, de beauté et de jeunesse. »

Je ne sais pas si cette philosophie est la philosophie de Cousin ; mais c'est à coup sûr celle de l'Évangile. Du reste, l'image évoquée de l'autre monde, le plaçant tout à coup en face du compte terrible que nous devons rendre au tribunal de Dieu

1. *Mémoires d'outre-tombe*, II, p. 236. Il avait soixante-huit ans quand il parlait ainsi.

2. Lettre à M. Le Flaguais (1841), dans *le Grand Bey*, Saint-Malo, 1850.

il finissait par ce mot remarquable, qui étonne un peu d'abord sous sa plume, et dont l'accent est si sincère : « Pauvre et humble chrétien, je tremble devant le jugement dernier de Michel-Ange<sup>1</sup>. »

Il écrivait cela à M<sup>me</sup> Récamier, cette amie si respectée et si chère, la personne du monde devant qui il laissa le plus librement parler son cœur. Il lui disait un autre jour, en lui envoyant ses vœux : « Soyez heureuse, vivez longtemps ; ne m'oubliez jamais, même lorsque je ne serai plus. Un jour il faudra que je vous quitte : j'irai vous attendre<sup>2</sup>. »

Ce n'était pas, on le voit, une idée éphémère, saisie au passage et aussitôt envolée pour ne plus revenir. Il la portait au fond de son âme, où il la retrouvait fidèlement, dès qu'il y regardait, en pensant à des séparations douloureuses.

Ses amis venaient-ils à le devancer dans la mort, il aimait à se dire qu'il les reverrait au ciel, lieu de l'éternel rendez-vous. Cette consolation si profonde que la Religion seule peut donner le meilleur baume assurément pour certaines blessures du cœur qu'aucune autre pensée ne peut guérir, sa foi la lui offrait spontanément et il en appréciait la douceur.

On sait, par exemple, combien il a aimé Joubert, lequel d'ailleurs méritait bien d'être aimé. C'est auprès du spirituel et sympathique philosophe, à Villeneuve-le-Roi, qu'il avait vu s'écouler les heures les plus gaies de sa vie, au retour de l'exil et après les premiers sourires de la gloire. C'était le beau temps

1. 18 décembre 1828, dans *Souvenirs et Correspondance tirés des papiers de M<sup>me</sup> Récamier*, t. II, p. 286.

2. *Ibid.*, t. II, p. 295. C'était le 1<sup>er</sup> janvier 1829.

alors, le temps des espérances, des rêves et de la jeunesse ! Vingt-cinq ans plus tard, repassant dans son esprit ses anciens souvenirs, comme nous tous quand nous regardons ainsi en arrière, il était frappé des vides que la mort avait faits autour de lui, et il écrivait cette page mélancolique, qu'une pensée chrétienne couronne et illumine :

« Faites donc des projets, rassemblez des amis, afin de vous préparer un deuil éternel ! M<sup>me</sup> de Beaumont n'est plus, Joubert n'est plus, Chênédollé n'est plus, M<sup>me</sup> de Vintimille n'est plus. Autrefois, pendant les vendanges, je visitais à Villeneuve M. Joubert ; je me promenais avec lui sur les coteaux de l'Yonne ; il cueillait des oronges dans les taillis, et moi, des veilleuses dans les prés. Nous causions de toutes choses et particulièrement de notre amie, M<sup>me</sup> de Beaumont, absente pour jamais : nous nous rappelions le souvenir de nos anciennes espérances. Le soir nous rentrions dans Villeneuve, ville environnée de murailles décrépites du temps de Philippe-Auguste et de tours à demi rasées, au-dessus desquelles s'élevait la fumée de l'âtre des vendangeurs. Joubert me montrait de loin sur la colline un sentier sablonneux au milieu des bois et qu'il prenait lorsqu'il allait voir sa voisine, cachée au château de Passy pendant la Terreur.

« Depuis la mort de mon cher hôte, j'ai traversé quatre ou cinq fois le Sénonais. Je voyais du grand chemin les coteaux : Joubert n'y promenait plus ; je reconnaissais les arbres, les champs, les vignes, les petits tas de pierres où nous avions accoutumé de nous reposer. En passant dans Villeneuve, je jetais

un regard dans la rue déserte et sur la maison fermée de mon ami. La dernière fois que cela m'arriva, j'allais en ambassade à Rome : ah ! s'il eût été à ses foyers, je l'aurais emmené à la tombe de M<sup>me</sup> de Beaumont ! Il a plu à Dieu d'ouvrir à M. Joubert une Rome céleste, mieux appropriée encore à son âme platonicienne, devenue chrétienne. Je ne le rencontrerai plus ici-bas : *je m'en irai vers lui ; il ne reviendra pas vers moi* (Psalm.)<sup>1</sup>.

Il y est allé ; il est parti, à son tour, pour ce séjour mystérieux, où il espérait retrouver tous ses amis, ceux qui l'avaient précédé dans la tombe et ceux qui devaient l'y suivre. S'il avait, comme tous les hommes et plus que certains hommes, de trop justes raisons de craindre les sévérités de la souveraine justice, s'il a eu besoin de laver quelques oublis dans le baptême du repentir, du moins il a pu montrer à Dieu, avec confiance, une foi qui ne s'est jamais reprise après s'être librement donnée, la foi d'un homme fragile, mais de bonne volonté, qui, au milieu de ses défaillances, sut encore « prier sur le tombeau de saint Pierre et adorer sur le Golgotha<sup>2</sup> », et qui, dans le temps même où sa religion courait le plus de périls, eut le droit et le courage, on l'a vu, de dire solennellement au siècle sceptique qui l'écoutait : « Je crois très sincèrement ; j'irais demain pour ma foi, d'un pas ferme, à l'échafaud<sup>3</sup>. »

1. *Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 246-247.

2. *Ibid.*, t. VI, p. 380.

3. *Essai historique*, etc., préface de 1826, dans *Œuvres*, t. I, p. 258.